



ÎLE-DE-FRANCE

Communiqué de presse

Union Régionale Île-de-France CFE-CGC

Paris, le 27 janvier 2026

CESER : La CFE-CGC Île-de-France dénonce une attaque contre la démocratie sociale

L'Union Régionale Île-de-France de la CFE-CGC dénonce la décision de la Commission mixte paritaire du 20 janvier rendant les CESER facultatifs dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie économique. Ce texte sera voté à l'Assemblée nationale le 27 janvier, puis au Sénat le 29 janvier 2026.

Une remise en cause de la démocratie territoriale

Créés par la loi pour garantir l'expression de la société civile organisée, les CESER ne peuvent devenir une option laissée au choix des régions. Cette mesure accentuerait les fractures territoriales et affaiblirait l'égalité républicaine. Après un premier échec au printemps dernier, cette nouvelle tentative vise à réduire la représentation de la société civile par une voie détournée.

Un risque majeur en période de tensions budgétaires

Avec les réductions budgétaires du PLF 2026, les régions seront tentées de supprimer leur CESER. Elles se priveraient ainsi d'un espace indispensable d'analyse indépendante et de débat pluraliste, au moment même où les choix budgétaires entraînent des conséquences déterminantes pour les services publics et la cohésion sociale.

En Île-de-France, un CESER indispensable

Le CESER francilien permet aux partenaires sociaux, associations et acteurs économiques d'apporter une expertise pluraliste sur les enjeux régionaux : mobilités, logement, transition écologique, emploi et inégalités territoriales. Sa suppression

affaiblirait gravement la capacité de notre Région à élaborer des politiques publiques équilibrées.

Une mesure à contre-courant des attentes citoyennes

Alors que la société réclame davantage de concertation et de participation citoyenne, cette mesure constitue un non-sens. En fragilisant ces instances de débat et de travail collectif, le gouvernement affaiblit la capacité des régions à répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

La CFE-CGC demande le retrait de cette mesure

La CFE-CGC Île-de-France appelle les parlementaires franciliens à revenir sur cette mesure et à réaffirmer le rôle des CESER comme instances essentielles à l'unité de la République. Nous appelons les élus franciliens, les acteurs économiques et sociaux, et les citoyens à se mobiliser pour défendre ces instances démocratiques.

Le dialogue social ne se décrète pas par la simplification administrative : il se nourrit de la concertation et de l'expertise collective.

Contact :

Julie Noir de Chazournes
Présidente CFE-CGC Ile-de-France

CFE-CGC Union Régionale Île-de-France
julie.noirdechazournes@cfecgc.fr